



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 octobre 2024 – Le conseil d’administration de SANOFI a décidé jeudi 10 octobre d’engager des négociations exclusives avec le fonds américain CD &R pour la vente de son département Opella de médicaments en vente libre, écartant à l’occasion, une proposition identique en matière de prix qui émanait pourtant de PAI, fonds français de *private equity*. Cette décision a été prise au mépris de l’intérêt stratégique de notre pays dans un secteur que l’État avait pourtant clairement identifié au moment de la crise du Covid comme prioritaire et nécessitant une surveillance absolue.

Opella occupe une place à part dans la production de médicaments en France. C’est évidemment le Doliprane qui est le plus emblématique de ces médicaments. Plus de 424 millions de boîtes de Doliprane ont été produites en France en 2022 et on se souvient qu’au plus fort de la crise sanitaire les pharmacies françaises ont subi une pénurie de paracétamol durant plusieurs mois, fragilisant la santé de nos concitoyens.

Le gouvernement a, à plusieurs reprises, affiché son objectif de souveraineté sanitaire à rebâtir et de fait, sa volonté de relocaliser en Europe la production de principes actifs. Il a également affiché sa volonté de défendre les capacités de production nationale existantes, et de s’assurer de la sécurisation de l’approvisionnement de nombreux médicaments.

On ne peut donc accepter que le gouvernement puisse autoriser la cession d’Opella à un opérateur étranger dans ces conditions et nous lui demandons donc de s’opposer au titre du contrôle des investissements étrangers en France à sa cession au fonds américain CD&R.

On nous a souvent opposé par le passé que le recours à des fonds étrangers, souvent anglo-saxons, était rendu nécessaire par l'absence de solution de financement française. Tel n'est pas le cas aujourd'hui dans le cadre de la cession d'Opella par Sanofi. Nous constatons que PAI a fait une offre aussi avantageuse que celle de son concurrent. Il est surprenant et regrettable que le conseil de SANOFI ait pris la décision de brader notre souveraineté stratégique en matière sanitaire pour des motifs incompréhensibles. D'autant que l'entreprise bénéficie *a minima* de 130 à 150 millions d'euros de réductions fiscales (par an), liées au crédit impôt recherche pour financer ses activités de recherche & développement, ce qui devrait induire des obligations.

Il serait encore moins compréhensible, au moment où les autorités publiques passent leur temps à mettre en avant le concept de souveraineté stratégique, que le gouvernement de Michel BARNIER laisse faire ce deal sans intervenir. Le contrôle des Investissements étrangers en France lui donne toutes les armes pour le faire. Le gouvernement français ne devrait-il pas par exemple faire jouer la procédure de contrôle des investissements étrangers en France pour bloquer cette opération ? Nous l'appelons à être à la hauteur des enjeux de notre pays.



Contact presse

Jonathan Benadibah

jbenadibah@eslrivington.com

+33 6 24 47 58 87